

Année académique 2024 - 2025

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| 1B CHIMIE GENERALE 1 | | | | | | |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|--|--|--|
| Ancien Code | TEHI1B02HIM | Caractère Obligatoire | | | | |
| Nouveau Code | XIHH1020 | | | | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 | | | |
| Crédits ECTS | 8 C | Volume horaire | 96 h | | | |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Véronique MICHEZ (veronique.michez@helha.be) Philippe DASCOTTE (philippe.dascotte@helha.be) Sébastien FREREJEAN (sebastien.frerejean@helha.be) | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 80 | | | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions générales et fondamentales de la chimie, tout en lui procurant aussi des outils efficaces pour mieux aborder les autres branches de la formation. Les exercices aideront à mieux intégrer la théorie. Les applications amènent l'étudiant à réfléchir aux meilleurs moyens de résoudre des problèmes en faisant appel à différentes notions vues tant au cours de chimie générale qu'aux autres cours généraux ou de spécialité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer et informer
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- Compétence 3 S'engager dans une démarche de développement professionnel
 - 3.3 Développer une pensée critique
- Compétence E 5 Maîtriser les concepts scientifiques
 - E 5.1 Utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
 - E 5.2 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales
 - E 5.3 Exercer un regard critique sur les résultats et les métodes
- Compétence A 5 Maîtriser les concepts scientifiques
 - A 5.1 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales et utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
 - A 5.2 Exercer un regard critique sur les résultats et les méthodes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, les principaux acquis d'apprentissage visés et évalués sont :

- énumérer et définir les termes de chimie repris dans les concepts clés (notions générales et fondamentales de la chimie),
- définir et expliquer avec le vocabulaire correct les principes abordés dans les concepts clés,
- utiliser les meilleurs moyens pour résoudre des exercices problèmes en faisant appel aux différentes notions vues dans les concepts-clés.

Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : aucun

Coreguis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI1B02HIMA Chimie générale Théorie 1e partie 96 h / 8 C

Contenu

L'atome – structure électronique de l'atome Les liaisons chimiques Fonctions chimiques minérales Réactions chimiques minérales Electrochimie Lois des gaz Equilibres chimiques

Démarches d'apprentissage

En présentiel :Cours magistral

Séances d'exercices dirigées par petits groupes au Q1

En distanciel : plateforme Connected et/ou Teams à partir des supports disponibles

En hybride : cours magistral, plateforme Connected, Teams

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions de balisage Tutorat par les pairs Tutorat rémunéré

Mini-session organisée si les conditions sanitaires imposées par la Helha le permettent

Sources et références

Livres de référence conseillés et disponibles à la bibliothèque: Mc Quarrie et Rock, Chimie générale, Ed. De Boeck Université, 1992 Arnaud, chimie physique-cours, Ed. Dunod, 1998 Atkins et Jones, Chimie, Molécules, Matière, Métamorphose, Ed. de Boeck, 2004

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur la plateforme : syllabi de théorie, d'exercices, notes de cours, powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

En novembre, interrogation écrite en présentiel (=minisession)(théorie et exercices) **dispensatoire (12/20) pour janvier**, si les conditions sanitaires imposées par la Helha le permettent

En janvier, examen écrit (théorie et exercices) en présentiel. Si les conditions sanitaires imposées par la Helha le requièrent, alors Take Home Examen (distanciel)

En juin, si l'étudiant représente l'examen, alors examen écrit (théorie et execices) portant sur **toute la matière** vue au Q1 dans cette AA

Au Q3, examen écrit (théorie et exercices) portant sur toute la matière vue au Q1 dans cette AA

Pondérations

| Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|----|--|----|--|----|--|
| | | | | | |

| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pour les examens :

- calculatrice non programmable. (par exemple: CASIO collège 2D+)
- seul le tableau périodique fourni par l'établissement et sans annotations sera accepté.

En cas de note(s) inférieure(s) ou égale(s) à 6/20 dans une des parties de cette AA constituant le socle de base de la suite du cursus, la note de l'AA sera de 8/20. Les crédits correspondant pourraient être validés en délibération.

Pour les étudiants tuteurs, la présente fiche est complétée par le vade-mecum disponible auprès de l'enseignant. D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).